

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE SPECIALE
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024**

Le 13 décembre Deux Mille Vingt-Quatre à 9h, l'Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réunie, à ETEAUX (74800) - salle multifonction – 1524 Route du Chef-Lieu, sur convocation du Président en date du 21 novembre 2024.

Total des droits de vote	7 VOIX
Au titre de la Commune de PEILLONNEX	1 voix
Au titre de la Commune d'ONNION	1 voix
Au titre de la Commune de SERVOZ	1 voix
Au titre de la Commune de PRAZ-SUR-ARLY	1 voix
Au titre de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE	1 voix
Au titre de la Commune de COMBLOUX	1 voix
Au titre de la Commune de MARCELLAZ	1 voix

MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES	Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS	Présent	Représenté	Excusé/Absent
Président : DUPESSEY Christian							
BERTHET Michel	X			RIMBAULT Christian			X
GERVAIS André			X	VELAT Jocelyne			X
EVRRARD Nicolas	X			DEVOUASSOUX Carl			X
JACCAZ Yann	X			LEGOUX Philippe			X
MATTEL Jean-Luc				BLANCHARD Gaelle			X
MUFFAT-ES-JACQUES Christine				PERRIN Romain			X
GAVILLET Léon	X			PERRET Alain			X

PARTICIPANTS
Christian DUPESSEY Président de l'EPF 74 - Catherine MINOT Directrice de l'EPF 74 - Marlène CHANCRIN Directrice des Services

**Total des votants présents ou représentés : 4
Le quorum est atteint, l'Assemblée Spéciale peut délibérer**

Désignation du secrétaire de séance :
Nicolas EVRRARD (mairie de Servoz)

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Aucune rectification n'ayant été demandée, le procès-verbal de la séance de l'Assemblée Spéciale, qui s'est tenue le 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

POINT 2.

2024-01 VOTE : ELECTION DES DELEGUES QUI SIEGERONT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'EPF 74

Chaque Commune adhérente à l'Etablissement Public Foncier mais non membre d'un E.P.C.I. adhérent à celui-ci est représentée dans une assemblée spéciale, en fonction de sa population. (Art 7 des Statuts)

- De 0 à 10.000 habitants : 1 délégué et 1 délégué suppléant,
- De 10.001 à 20.000 habitants : 2 délégués et 2 délégués suppléants,
- A partir de 20.001 habitants : 3 délégués et 3 délégués suppléants.

Cette assemblée spéciale élit un nombre de délégués à l'Assemblée Générale, en fonction du cumul de population de ces communes et conformément à la règle de représentativité des E.P.C.I. au sein de l'Assemblée Générale. (Art 8 des Statuts)

☑ De 0 à 10.000 habitants : 3 délégués et 3 délégués suppléants

L'Assemblée Spéciale de l'EPF compte aujourd'hui **7 Communes pour 9 535 habitants.** (Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2019-092 du 01/04/2019)

Les 7 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Spéciale doivent élire **leurs représentants (3 titulaires et 3 suppléants)** pour siéger à l'Assemblée Générale.

 Membres de l'EPF 74	Population
Peillonex	1403
Onnion	1296
Servoz	1117
Praz-sur-Arly	1293
Contamines-Montjoie (Les)	1141
Combloux	2207
Marcellaz	1078

Les délégués, élus par ces communes pour les représenter, sont répertoriés dans le tableau ci-après.

 Membres de l'EPF 74	Population	Assemblée Spéciale	
		Titulaires	Suppléants
Peillonex	1403	BERTHET Michel	RIMBAULT Christian
Onnion	1296	GERVAIS André	VELAT Jocelyne
Servoz	1117	EVARD Nicolas	DEVOUASSOUX Carl
Praz-sur-Arly	1293	JACCAZ Yann	LEGOUX Philippe
Contamines-Montjoie (Les)	1141	MATTEL Jean-Luc	BLANCHARD Gaëlle
Combloux	2207	MUFFAT-ES-JACQUES Christine	PERRIN Romain
Marcellaz	1078	GAVILLET Léon	PERRET Alain

- ✓ Vu les articles 7 et 8 des statuts de l'EPF,
- ✓ Vu le cumul de Populations en vigueur à compter du 1er janvier 2020 - date de référence statistique 1er janvier 2017, qui est de **9 535 habitants** :

Les 7 délégués titulaires ou représentés de l'Assemblée Spéciale doivent élire **3 titulaires** et **3 suppléants** pour siéger à l'Assemblée Générale.

Le Président fait un appel à candidature pour ces élections parmi :

Membres de l'EPF 74	Population	Assemblée Générale		Assemblée Spéciale
		Titulaires	Suppléants	Titulaires
Peillonex	1403	3 titulaires à élire	3 suppléants à élire	BERTHET Michel
Onnion	1296			GERVAIS André
Servoz	1117			EVARD Nicolas
Praz-sur-Arly	1293			JACCAZ Yann
Contamines-Montjoie (Les)	1141			MATTEL Jean-Luc
Combloux	2207			MUFFAT-ES-JACQUES Christine
Marcellaz	1078			GAVILLET Léon

➤ **L'Assemblée Spéciale, après en avoir délibéré : SONT ELUS**

Délégués TITULAIRES au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF 74	Délégués SUPPLEANT au sein de l'Assemblée Générale de l'EPF 74
1) 1 EVRARD Nicolas	4) 1 GERVAIS Adré
2) 2 JACCAZ Yann	5) 2 MATTEL Jean-Luc
3) 3 GAVILLET Léon	6) 3 MUFFAT-ES-JACQUES Christine

Aucune autre question n'étant formulée, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9H20.

Le Président,
Christian DUPESSEY

Le secrétaire de séance,
EVARD Nicolas